

## **DESCRIPTION CLAIRE DES SERVICES RELATIFS AU RÉSEAU ET À SA SÉCURITÉ CONCERNANT LE DOSSIER D'ÉVALUATION MÉDICALE INTÉGRÉ (DEMI)**

Voici une description du Dossier d'évaluation médicale intégré (DEMI) mettant en relief les mesures de précaution relatives à la protection de la vie privée et à la sécurité au sein de ce système.

### **Description du DEMI :**

Le DEMI est un outil en ligne permettant aux personnes autorisées prodiguant des soins à une cliente ou à un patient de consulter l'information sur son évaluation, par exemple l'Évaluation commune des besoins en Ontario (ECBO) et le Resident Assessment Instrument – Mental Health (RAI-MH). Le DEMI constitue un moyen sûr et exact de consulter les renseignements personnels sur la santé des clientes et des patients dans le cadre du processus d'évaluation. Qu'importe où le service est offert, les professionnelles et professionnels de la santé pourront consulter un aperçu ou un sous-ensemble des derniers renseignements sur une cliente ou un patient, tout en pouvant examiner les autres évaluations dans leur intégralité, au besoin.

### **Résumé des mesures de précaution relatives à la protection de la vie privée et à la sécurité**

Bien des mécanismes de sécurité du système protègent les renseignements personnels sur la santé. En vertu des lois ontariennes sur la protection des renseignements personnels sur la santé et de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS), les dépositaires de renseignements sur la santé participants doivent mettre les mesures de précaution suivantes en place.

#### **Hébergement sécuritaire**

- Le DEMI est hébergé dans un environnement sécurisé au moyen de mesures de précaution conformes aux pratiques exemplaires du secteur d'activité.

#### **Autorisation**

- L'identité des utilisatrices et des utilisateurs est vérifiée avant de leur donner accès au DEMI.
- Cet accès doit être autorisé par l'administration de l'organisme fournisseur de services de santé, conformément au processus de gestion de compte établi.

#### **Authentification**

- L'ensemble des utilisatrices et utilisateurs est authentifié au moyen d'un mécanisme amélioré avant d'accorder l'accès au DEMI.
- Une politique rigoureuse concernant les mots de passe est appliquée au DEMI.

#### **Sécurité des données**

- Les données du DEMI sont codées pendant leur stockage et leur transmission.
- Les utilisatrices et utilisateurs sont incapables de modifier les données du DEMI.

- Des politiques et procédures de conservation et de suppression des données permettent de garantir la disponibilité et le caractère confidentiel des renseignements dans le DEMI.

### **Consignation**

- Les activités concernant la protection de la vie privée et la sécurité, par exemple l'accès aux renseignements personnels sur la santé ou les mesures administratives, sont consignées.
- Les listes de contrôle sont examinées régulièrement par l'agente ou l'agent de protection de la vie privée de l'organisme participant afin d'y détecter toute activité suspecte ou d'éventuelles atteintes à la protection de la vie privée ou à la sécurité.

### **Évaluation de sécurité**

- Une évaluation des risques et des menaces de même qu'une EIPVP ont eu lieu afin de cerner les lacunes et défaillances en matière de protection de la vie privée et de sécurité qui ont été atténuées adéquatement afin de garantir la conformité du système.
- Des tests ont eu lieu relativement aux intrusions éventuelles afin d'empêcher tout accès non autorisé au DEMI de même que la modification non permise de ses données.

### **Protection de la vie privée**

- Chaque organisme participant offrant des services à titre de fournisseur d'un réseau d'information sur la santé a mis en place et suit les pratiques relatives aux renseignements qui sont conformes à la LPRPS et à ses règlements d'application concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels sur la santé.
- Un processus de gestion intégré du consentement permet de gérer et de faire respecter celui des clientes et des patients au sein des organismes participants.
- Un processus intégré de gestion des incidents permet de détecter ceux-ci, de les gérer et d'enquêter à leur sujet, au sein des organismes participants.
- Un processus intégré de soutien aux clients en matière de vie privée permet de gérer les demandes d'accès de ceux-ci et des patients et/ou de corriger leurs renseignements personnels sur la santé ainsi que de vérifier la conformité des fournisseurs de services de santé participants à la protection de la vie privée.

### **Conclusion**

Les organismes participants faisant appel au DEMI se conforment aux dispositions de la LPRPS et aux normes applicables du secteur d'activité. Ils font appel à diverses mesures de précaution administratives, matérielles et techniques afin de protéger les renseignements personnels sur la santé. En outre, ces organismes ont des politiques et des procédures qui garantissent que leurs employés, leur personnel et les autres utilisatrices et utilisateurs autorisés du système comprennent leurs obligations relativement à celui-ci et à la protection des renseignements en question.